

Démarche	: Associations : demande d'organisation de manifestation - Ville de Crolles
Organisme	: Service sports et vie associative

Identité du demandeur

Email	<input type="text"/>
Etablissement SIRET	<input type="text"/>
Dénomination	<input type="text"/>
Forme juridique	<input type="text"/>

Formulaire

Demande d'organisation de manifestation à destination des associations crolloises uniquement.

Identité du demandeur

Nom du président de l'association.

Veuillez indiquer le nom du président de l'association.

Prénom du président de l'association.

Veuillez indiquer le prénom du président de l'association.

Numéro de téléphone du président de l'association.

Veuillez indiquer le numéro de téléphone du président de l'association.

Nom du référent.

Veuillez indiquer le nom du référent qui organise cette manifestation

Prénom du référent.

Veuillez indiquer le prénom du référent qui organise cette manifestation

Associations : demande d'organisation de manifestation - Ville de Crolles

Téléphone du référent.

Veuillez indiquer le téléphone du référent qui organise la manifestation.

Téléphone du référent sur place (optionnel)

Veuillez indiquer le téléphone du référent à joindre sur place le jour de la manifestation (par exemple : mise en place technique, livraison de matériel ou autre). Laisser vide s'il s'agit du même numéro noté précédemment.

Fonction au sein de l'association

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

Président(e)

Vice-Président(e)

Trésorier(e)

Secrétaire

Adresse de l'association

Veuillez noter une adresse à jour, elle permettra de réaliser les divers documents officiels suite à votre demande.

Informations sur la manifestation

Nom de la manifestation

Exemple : Loto du FCCBG, marché de Noël, réveillon solidaire, bal country, kermesse...

A savoir : ce titre sera également utilisé si vous faites une demande de communication (en fin de formulaire)

Lieu de la manifestation

Veuillez sélectionner dans la liste ci-dessous le lieu de votre manifestation. Pour la Marelle, Léo Lagrange, Guy Boles, le complexe foot, l'Atelier ou Andrea Vincent, vous pouvez sélectionner "Tous les équipements" en tête de liste pour demander l'intégralité de l'équipement, ou sélectionner uniquement les espaces dont vous avez besoin (plusieurs choix possibles)

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

Skate park

Terrain de pétanque extérieur (Skate park)

Méli-mélo (49 personnes)

Salle ex-plu (19 personnes)

Terminal Cascade (150 personnes)

Terminal Belledonne (254 personnes)

Terminal Boris Vian (200 personnes)

Parc Jean-Claude Paturel (Demande d'occupation du domaine public à prévoir)

Boulodrome centre-ville boules longues extérieur

Associations : demande d'organisation de manifestation - Ville de Crolles

- La marelle - Tous les équipements (sauf dojo)
- La marelle - Plateau marelle 1056m2
- La marelle - Hall de la marelle
- La marelle - Salle de réunion (17 personnes)
- La marelle - Cuisine + bar
- La marelle - Gradins escamotables (275 places)
- La marelle - Mur d'escalade
- La marelle - 6 vestiaires
- La marelle - Dojo (81 personnes)
- La marelle - Parvis
- La marelle - Parking (Demande d'occupation du domaine public à prévoir)
- Léo Lagrange - Tous les équipements
- Léo Lagrange - Plateau sportif 800m2
- Léo Lagrange - Bar Léo Lagrange (19 personnes)
- Léo Lagrange - 4 vestiaires
- Léo Lagrange - Salle de danse
- Léo Lagrange - Dojang
- Léo Lagrange - Club house extérieur (19 personnes)
- Léo Lagrange - Vestiaires pour l'extérieur
- Léo Lagrange - Vestiaires intérieur
- Léo Lagrange - Parking (Demande d'occupation du domaine public à prévoir)
- Guy Boles - Tous les équipements
- Guy Boles - Plateau sportif 1242m2
- Guy Boles - Bar + hall
- Guy Boles - 6 vestiaires
- Guy Boles - Salle de réunion Guy Boles (19 personnes)
- Guy Boles - Salle de gym 880m2
- Guy Boles - Parking (Demande d'occupation du domaine public à prévoir)
- Complexe foot - Tous les équipements
- Complexe foot - Terrain honneur
- Complexe foot - Terrain synthétique
- Complexe foot - Terrain loisir
- Complexe foot - Piste d'athlétisme
-

Associations : demande d'organisation de manifestation - Ville de Crolles

- Complexe foot - Vestiaires Algeco
- Complexe foot - Buvette
- Salle festive l'Atelier - Tous les équipements
- Salle festive l'Atelier - Grande salle
- Salle festive l'Atelier - Cuisine
- Salle festive l'Atelier - Bar + évier
- Salle festive l'Atelier - Vestiaires 1 et 2
- Salle festive l'Atelier - Sonorisation
- Salle festive l'Atelier - Estrades
- Salle festive l'Atelier - Parking (Demande d'occupation du domaine public à prévoir)
- Andréa Vincent - Tous les équipements
- Andréa Vincent - Salle d'activité
- Andréa Vincent - Petite salle de réunion à l'étage
- Andréa Vincent - Boulodrome couvert
- Andréa Vincent - Boulodrome extérieur
- Andréa Vincent - Bureaux
- Petite placette marché
- Rue du 8 mai 1945
- Projo
- Espace Paul Jargot

Autre lieu.

Votre évènement se déroule-t-il sur plusieurs jours ?

Cochez la mention applicable

- Oui
- Non

Date et heure d'ouverture au public

Veuillez noter la date et l'heure de début de votre manifestation.

Heure d'arrivée de l'association

Veuillez indiquer l'heure à laquelle votre association prévoit d'arriver sur le lieu de la manifestation (montage, préparation, etc.).

Heure de départ de l'association

Associations : demande d'organisation de manifestation - Ville de Crolles

Veuillez indiquer l'heure à laquelle votre association quittera les lieux après la manifestation.

Date et heure de fermeture au public

Veuillez noter la date et l'heure de fin de votre manifestation.

Si vous ne connaissez pas l'heure de fin, veuillez indiquer une heure approximative.

Nombre maximum de personnes attendues en même temps.

Explication

En application de l'article R.143-11 du Code de la construction et de l'habitation, la surveillance des établissements doit être assurée pendant la présence du public par un service de sécurité incendie tel que défini à l'article MS 46 :

Présence d'employés désignés et formés à la mise en œuvre des moyens de secours. Lorsqu'une convention est signée entre l'exploitant et un ou des utilisateurs de l'établissement, le service de sécurité est alors organisé par l'utilisateur qui doit s'assurer de nommer et former les personnes désignées.

Au-delà de 300 personnes la présence de l'exploitant ou son représentant est nécessaire pour assurer le service de sécurité. L'association doit alors informer par écrit l'exploitant que le nombre de personnes attendu est supérieur à 300. Si la collectivité ne peut pas assurer sa présence ou sa représentation elle se réserve le droit de limiter la jauge à 300 personnes.

Détail de la manifestation par jour

Date et heure d'ouverture au public

Veuillez noter la date et l'heure de début de votre manifestation.

Heure d'arrivée de l'association

Veuillez indiquer l'heure à laquelle votre association prévoit d'arriver sur le lieu de la manifestation (montage, préparation, etc.).

Heure de départ de l'association

Veuillez indiquer l'heure à laquelle votre association quittera les lieux après la manifestation (démontage, rangement, etc.).

Date et heure de fermeture au public

Veuillez noter la date et l'heure de fin de votre manifestation.

Si vous ne connaissez pas l'heure de fin, veuillez indiquer une heure approximative.

Nombre maximum de personnes attendues en même temps.

Associations : demande d'organisation de manifestation - Ville de Crolles

Date et heure d'ouverture au public

Veuillez noter la date et l'heure de début de votre manifestation.

Heure d'arrivée de l'association

Veuillez indiquer l'heure à laquelle votre association prévoit d'arriver sur le lieu de la manifestation (montage, préparation, etc.).

Heure de départ de l'association

Veuillez indiquer l'heure à laquelle votre association quittera les lieux après la manifestation (démontage, rangement, etc.).

Date et heure de fermeture au public

Veuillez noter la date et l'heure de fin de votre manifestation.

Si vous ne connaissez pas l'heure de fin, veuillez indiquer une heure approximative.

Nombre maximum de personnes attendues en même temps.

Date et heure d'ouverture au public

Veuillez noter la date et l'heure de début de votre manifestation.

Heure d'arrivée de l'association

Veuillez indiquer l'heure à laquelle votre association prévoit d'arriver sur le lieu de la manifestation (montage, préparation, etc.).

Heure de départ de l'association

Veuillez indiquer l'heure à laquelle votre association quittera les lieux après la manifestation (démontage, rangement, etc.).

Date et heure de fermeture au public

Veuillez noter la date et l'heure de fin de votre manifestation.

Si vous ne connaissez pas l'heure de fin, veuillez indiquer une heure approximative.

Nombre maximum de personnes attendues en même temps.

Demande de matériel

Avez-vous besoin de matériel ?

Vous pouvez consulter l'ensemble du catalogue disponible en cliquant ici.

Cochez la mention applicable

Non

Informations concernant les chapiteaux / estrades

Matériel

Type de matériel

Tables intérieures (6 personnes)

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

20

30

40

50

60

70

80

90

100

110

120

Tables extérieures (6 personnes)

1

2

3

4

5

6

7

Associations : demande d'organisation de manifestation - Ville de Crolles

8

9

10

29

30

Tables extérieures, une benne complète (comprenant 30 tables kermesse 8 personnes + 60 bancs)

Mange-debout (3 à 4 personnes)

1

2

3

4

5

6

7

8

Bancs (6 personnes)

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

Associations : demande d'organisation de manifestation - Ville de Crolles

19

20

Chaises

25

50

75

100

150

200

250

300

350

400

450

500

550

600

650

700

Barrières intérieures (2m)

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

11

12

13

Associations : demande d'organisation de manifestation - Ville de Crolles

15

16

17

18

19

20

Barrières extérieures(2m)

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

20

40

60

80

100

120

140

160

180

200

Ceintures rétractables (3m)

2

3

4

5

6

Associations : demande d'organisation de manifestation - Ville de Crolles

8

9

10

12

Poubelles de tri extérieures (sac transparent, 2 par jour et par poubelle)

1

2

3

4

5

Portant mobile (20 accroches à manteaux par portant)

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

11

12

13

14

15

Cônes de sécurité orange et rétroréfléchissant

1

2

3

4

5

6

7

Associations : demande d'organisation de manifestation - Ville de Crolles

8

9

10

Dalles plombantes 1m x 2m (uniquement pour l'intérieur)

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

26

27

28

29

Associations : demande d'organisation de manifestation - Ville de Crolles

31

32

33

34

35

36

37

38

39

40

41

42

43

44

45

46

47

48

49

50

51

52

53

54

55

56

57

58

59

60

61

62

63

Associations : demande d'organisation de manifestation - Ville de Crolles

65

66

67

68

69

70

71

72

73

74

75

76

77

78

79

80

81

82

83

84

85

86

87

88

89

90

91

92

93

94

95

96

97

98

Associations : demande d'organisation de manifestation - Ville de Crolles

99

100

101

102

103

104

105

106

107

108

109

110

111

112

113

114

115

116

117

118

119

120

121

122

123

124

125

126

127

128

129

130

131

□

Associations : demande d'organisation de manifestation - Ville de Crolles

133

134

135

136

137

138

139

140

141

142

143

144

145

146

147

148

149

150

Ecran de projection

Petit écran 1,30m x 1,30m

Grand écran 2m x 2m

Exposition : petites grilles doubles (2 x 80 cm, hauteur 2m)

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

11

Associations : demande d'organisation de manifestation - Ville de Crolles

13

14

15

16

17

18

19

20

Exposition : grandes grilles doubles (2 x 120 cm, hauteur 2m)

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

Associations : demande d'organisation de manifestation - Ville de Crolles

26

27

28

29

30

Rallonges électriques : petite rallonge 10m en 16A

1

2

3

4

5

Rallonges électriques : enrouleur long 40m en 16A (4 sorties en 220V)

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

Rallonges électriques : rallonge en 32A

12m

17m

19m

22m

32m

50m

Coffret électrique 220V / 16A / 8 sortie en 220V 16A

1

2

3

Associations : demande d'organisation de manifestation - Ville de Crolles

5

- Coffret électrique 380V 32A / 1 sortie en 32A triphasé / 2 sorties en 16A triphasé / 4 sorties en monophasé 16A
- Coffret électrique 380V 63A / 2 sorties en 380V 32A / 3 sorties en 220V 16A
- Passages de câbles (1m)

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

- Eclairage : tubes néon à accrocher

1

2

3

4

5

- Eclairage : lampe globe à accrocher ou à poser

1

2

Associations : demande d'organisation de manifestation - Ville de Crolles

Sono portative 250W USB + Bluetooth + micro HF

1

2

Sono portative USB + micro fil

Porte voix

Refroidisseur à boisson sur roulettes 300L

1

2

3

4

Evier inox

1

2

Cafetière 15 tasses

1

2

3

4

Cafetière 25 tasses

Cafetière 50 tasses

1

2

3

Cafetière 80 tasses

Cafetière 100 tasses

Carafe d'eau 1.5L

1

2

3

4

5

6

7

8

Associations : demande d'organisation de manifestation - Ville de Crolles

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

26

27

28

29

30

Trépied a gaz (bouteille non fournie)

Tuyau d'arrosage : longueur 25m

Tuyau d'arrosage : enrouleur 50m

1

2

Urne électorale

1

2

3

4

5

Associations : demande d'organisation de manifestation - Ville de Crolles

- 1
- 2
- 3
- 4
- 5
- 6
- 7

Estrades 2m x 1m, réglable en hauteur : 40cm, 60cm, 80cm

- 1
- 2
- 3
- 4
- 5
- 6
- 7
- 8
- 9
- 10
- 11
- 12
- 13
- 14
- 15
- 16
- 17
- 18
- 19
- 20

Type de matériel

Tables intérieures (6 personnes)

- 1
- 2
- 3
-

Associations : demande d'organisation de manifestation - Ville de Crolles

5

6

7

8

9

10

20

30

40

50

60

70

80

90

100

110

120

Tables extérieures (6 personnes)

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

20

30

Tables extérieures, une benne complète (comprenant 30 tables kermesse 8 personnes + 60 bancs)

Mange-debout (3 à 4 personnes)

1

□

Associations : demande d'organisation de manifestation - Ville de Crolles

3

4

5

6

7

8

Bancs (6 personnes)

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

Chaises

25

50

75

100

150

Associations : demande d'organisation de manifestation - Ville de Crolles

250

300

350

400

450

500

550

600

650

700

Barrières intérieures (2m)

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

Barrières extérieures(2m)

1

Associations : demande d'organisation de manifestation - Ville de Crolles

3

4

5

6

7

8

9

10

20

40

60

80

100

120

140

160

180

200

Ceintures rétractables (3m)

2

3

4

5

6

7

8

9

10

12

Poubelles de tri extérieures (sac transparent, 2 par jour et par poubelle)

1

2

3

Associations : demande d'organisation de manifestation - Ville de Crolles

5

Portant mobile (20 accroches à manteaux par portant)

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

11

12

13

14

15

Cônes de sécurité orange et rétroréfléchissant

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

Dalles plombantes 1m x 2m (uniquement pour l'intérieur)

1

2

3

4

Associations : demande d'organisation de manifestation - Ville de Crolles

6

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

26

27

28

29

30

31

32

33

34

35

36

37

38

□

Associations : demande d'organisation de manifestation - Ville de Crolles

40

41

42

43

44

45

46

47

48

49

50

51

52

53

54

55

56

57

58

59

60

61

62

63

64

65

66

67

68

69

70

71

72

□

Associations : demande d'organisation de manifestation - Ville de Crolles

74

75

76

77

78

79

80

81

82

83

84

85

86

87

88

89

90

91

92

93

94

95

96

97

98

99

100

101

102

103

104

105

106

107

Associations : demande d'organisation de manifestation - Ville de Crolles

108

109

110

111

112

113

114

115

116

117

118

119

120

121

122

123

124

125

126

127

128

129

130

131

132

133

134

135

136

137

138

139

140

Associations : demande d'organisation de manifestation - Ville de Crolles

142

143

144

145

146

147

148

149

150

Ecran de projection

Petit écran 1,30m x 1,30m

Grand écran 2m x 2m

Exposition : petites grilles doubles (2 x 80 cm, hauteur 2m)

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

Associations : demande d'organisation de manifestation - Ville de Crolles

- 1
- 2
- 3
- 4
- 5
- 6
- 7
- 8
- 9
- 10
- 11
- 12
- 13
- 14
- 15
- 16
- 17
- 18
- 19
- 20
- 21
- 22
- 23
- 24
- 25
- 26
- 27
- 28
- 29
- 30

Rallonges électriques : petite rallonge 10m en 16A

- 1
- 2
-

Associations : demande d'organisation de manifestation - Ville de Crolles

4

5

Rallonges électriques : enrouleur long 40m en 16A (4 sorties en 220V)

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

Rallonges électriques : rallonge en 32A

12m

17m

19m

22m

32m

50m

Coffret électrique 220V / 16A / 8 sortie en 220V 16A

1

2

3

4

5

Coffret électrique 380V 32A / 1 sortie en 32A triphasé / 2 sorties en 16A triphasé / 4 sorties en monophasé 16A

Coffret électrique 380V 63A / 2 sorties en 380V 32A / 3 sorties en 220V 16A

Passages de câbles (1m)

1

2

3

4

Associations : demande d'organisation de manifestation - Ville de Crolles

6

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

Eclairage : tubes néon à accrocher

1

2

3

4

5

Eclairage : lampe globe à accrocher ou à poser

1

2

3

Sono portative 250W USB + Bluetooth + micro HF

1

2

Sono portative USB + micro fil

Porte voix

Refroidisseur à boisson sur roulettes 300L

1

2

Associations : demande d'organisation de manifestation - Ville de Crolles

4

Evier inox

1

2

Cafetière 15 tasses

1

2

3

4

Cafetière 25 tasses

Cafetière 50 tasses

1

2

3

Cafetière 80 tasses

Cafetière 100 tasses

Carafe d'eau 1.5L

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

Associations : demande d'organisation de manifestation - Ville de Crolles

18

19

20

21

22

23

24

25

26

27

28

29

30

Trépied a gaz (bouteille non fournie)

Tuyau d'arrosage : longueur 25m

Tuyau d'arrosage : enrouleur 50m

1

2

Urne électorale

1

2

3

4

5

Chapiteau 3m x 4,5m

1

2

3

4

5

6

7

Estrades 2m x 1m, réglable en hauteur : 40cm, 60cm, 80cm

Associations : demande d'organisation de manifestation - Ville de Crolles

2

3

4

5

6

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

Type de matériel

Tables intérieures (6 personnes)

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

20

30

Associations : demande d'organisation de manifestation - Ville de Crolles

50

60

70

80

90

100

110

120

Tables extérieures (6 personnes)

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

20

30

Tables extérieures, une benne complète (comprenant 30 tables kermesse 8 personnes + 60 bancs)

Mange-debout (3 à 4 personnes)

1

2

3

4

5

6

7

8

Bancs (6 personnes)

1

Associations : demande d'organisation de manifestation - Ville de Crolles

3

4

5

6

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

Chaises

25

50

75

100

150

200

250

300

350

400

450

500

550

600

Associations : demande d'organisation de manifestation - Ville de Crolles

0

Barrières intérieures (2m)

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

Barrières extérieures(2m)

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

11

Associations : demande d'organisation de manifestation - Ville de Crolles

40

60

80

100

120

140

160

180

200

Ceintures rétractables (3m)

2

3

4

5

6

7

8

9

10

11

Poubelles de tri extérieures (sac transparent, 2 par jour et par poubelle)

1

2

3

4

5

Portant mobile (20 accroches à manteaux par portant)

1

2

3

4

5

6

Associations : demande d'organisation de manifestation - Ville de Crolles

8

9

10

11

12

13

14

15

Cônes de sécurité orange et rétroréfléchissant

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

Dalles plombantes 1m x 2m (uniquement pour l'intérieur)

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

11

12

13

Associations : demande d'organisation de manifestation - Ville de Crolles

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

26

27

28

29

30

31

32

33

34

35

36

37

38

39

40

41

42

43

44

45

46

47

Associations : demande d'organisation de manifestation - Ville de Crolles

49

50

51

52

53

54

55

56

57

58

59

60

61

62

63

64

65

66

67

68

69

70

71

72

73

74

75

76

77

78

79

80

81

□

Associations : demande d'organisation de manifestation - Ville de Crolles

83

84

85

86

87

88

89

90

91

92

93

94

95

96

97

98

99

100

101

102

103

104

105

106

107

108

109

110

111

112

113

114

115

□

Associations : demande d'organisation de manifestation - Ville de Crolles

117

118

119

120

121

122

123

124

125

126

127

128

129

130

131

132

133

134

135

136

137

138

139

140

141

142

143

144

145

146

147

148

149

Associations : demande d'organisation de manifestation - Ville de Crolles

Ecran de projection

Petit écran 1,30m x 1,30m

Grand écran 2m x 2m

Exposition : petites grilles doubles (2 x 80 cm, hauteur 2m)

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

Exposition : grandes grilles doubles (2 x 120 cm, hauteur 2m)

1

2

3

4

5

6

7

8

9

Associations : demande d'organisation de manifestation - Ville de Crolles

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

26

27

28

29

30

Rallonges électriques : petite rallonge 10m en 16A

1

2

3

4

5

Rallonges électriques : enrouleur long 40m en 16A (4 sorties en 220V)

1

2

3

4

5

Associations : demande d'organisation de manifestation - Ville de Crolles

7

8

9

10

Rallonges électriques : rallonge en 32A

12m

17m

19m

22m

32m

50m

Coffret électrique 220V / 16A / 8 sortie en 220V 16A

1

2

3

4

5

Coffret électrique 380V 32A / 1 sortie en 32A triphasé / 2 sorties en 16A triphasé / 4 sorties en monophasé 16A

Coffret électrique 380V 63A / 2 sorties en 380V 32A / 3 sorties en 220V 16A

Passages de câbles (1m)

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

11

12

13

Associations : demande d'organisation de manifestation - Ville de Crolles

15

16

17

18

19

20

Eclairage : tubes néon à accrocher

1

2

3

4

5

Eclairage : lampe globe à accrocher ou à poser

1

2

3

Sono portative 250W USB + Bluetooth + micro HF

1

2

Sono portative USB + micro fil

Porte voix

Refroidisseur à boisson sur roulettes 300L

1

2

3

4

Evier inox

1

2

Cafetière 15 tasses

1

2

3

Associations : demande d'organisation de manifestation - Ville de Crolles

Cafetière 25 tasses

Cafetière 50 tasses

1

2

3

Cafetière 80 tasses

Cafetière 100 tasses

Carafe d'eau 1.5L

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

Associations : demande d'organisation de manifestation - Ville de Crolles

27

28

29

30

Trépied a gaz (bouteille non fournie)

Tuyau d'arrosage : longueur 25m

Tuyau d'arrosage : enrouleur 50m

1

2

Urne électorale

1

2

3

4

5

Chapiteau 3m x 4,5m

1

2

3

4

5

6

7

Estrades 2m x 1m, réglable en hauteur : 40cm, 60cm, 80cm

1

2

3

4

5

6

7

8

9

Associations : demande d'organisation de manifestation - Ville de Crolles

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

Lieu de livraison

Veuillez sélectionner le lieu de livraison dans la liste ci-dessous, ou sélectionnez "Autre" pour préciser des éléments aux services techniques.

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

Terrain de pétanque extérieur (EPJ)

Méli-mélo

Salle ex-plu

Terminal Cascade

Terminal Belledonne

Terminal Boris Vian

Parc Jean-Claude Paturel

Boulodrome centre-ville boules longues extérieur

Boulodrome centre-ville boules longues couvert

La marelle - Plateau marelle 1056m2

La marelle - Hall de la marelle

La marelle - Salle de réunion

La marelle - Cuisine + bar

La marelle - Gradins escamotables

La marelle - Mur d'escalade

La marelle - 6 vestiaires

La marelle - Dojo

La marelle - Parvis

La marelle - Parking

Léo Lagrange - Plateau sportif 800m2

Associations : demande d'organisation de manifestation - Ville de Crolles

- Léo Lagrange - 4 vestiaires
- Léo Lagrange - Salle de danse
- Léo Lagrange - Dojang
- Léo Lagrange - Club house extérieur
- Léo Lagrange - Vestiaires pour l'extérieur
- Léo Lagrange - Vestiaires intérieur
- Léo Lagrange - Parking
- Guy Boles - Plateau sportif 1242m2
- Guy Boles - Bar + hall
- Guy Boles - 6 vestiaires
- Guy Boles - Salle de réunion Guy Boles
- Guy Boles - Salle de gym 880m2
- Guy Boles - Parking
- Complexe foot - Terrain honneur
- Complexe foot - Terrain synthétique
- Complexe foot - Terrain loisir
- Complexe foot - Piste d'athlétisme
- Complexe foot - Piste enrobée
- Complexe foot - Vestiaires Algeco
- Complexe foot - Buvette
- Salle festive l'Atelier - Grande salle
- Salle festive l'Atelier - Cuisine
- Salle festive l'Atelier - Parking
- Andréa Vincent - Salle d'activité
- Andréa Vincent - Petite salle de réunion à l'étage
- Andréa Vincent - Boulodrome couvert
- Andréa Vincent - Boulodrome extérieur
- Andréa Vincent - Four à pain
- Rue du 8 mai 1945
- Petite placette marché
- Projo
- Espace Paul Jargot

Date et heure de livraison / installation souhaitée ?

Présence d'élus

Souhaitez vous la présence d'un élu à votre évènement ?

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Veuillez indiquer le ou les élus souhaités et la plage horaire de présence souhaitée

Vente au déballage

Souhaitez-vous demander une autorisation de vente au déballage ?

Vous devez demander une autorisation de vente au déballage en cas d'organisation de brocante, vide grenier ou tout type de vente effectué dans des locaux ou sur des emplacements crollois non destinés à la vente au public.

Toute organisation effectuant une vente sans déclaration ou en méconnaissance de la déclaration est passible d'une amende de 75 000 € au plus.

Dans une vente au déballage, tout ne peut pas être vendu, en particulier les animaux, les armes, les contrefaçons et la nourriture.

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Suivant l'Arrêté du 9 janvier 2009 relatif à la déclaration préalable des ventes au déballage

(articles L 310-2, L 310-5, R 310-8, R 310-9 et R 310-19 du code de commerce et articles R 321-1 et R 321-9 du code pénal)

Transmission du registre

Pour finaliser votre demande de vente au déballage, n'oubliez pas de fournir un cahier (registre) ainsi que le formulaire CERFA 13939*01 (accessible en téléchargement ci-dessous) dûment complété et signé à l'attention du service Vie Associative par voie postale ou en mairie.

Déclaration préalable d'une vente au déballage (Formulaire 13939*01)

Pour plus d'informations : <https://entreprendre.service-public.fr/vosdroits/F22397>

Occupation du domaine public

Souhaitez-vous demander une autorisation d'occupation du domaine public ?

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Détail de la demande d'autorisation d'occupation du domaine public

Adresse exacte du lieu concerné

Associations : demande d'organisation de manifestation - Ville de Crolles

Restriction de stationnement ou circulation

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

Rétrécissement

Fermeture

Alternat

Perturbation

Déviation

Stationnement

Stationnement

Toute demande de stationnement réservé doit être soumise suffisamment à l'avance, car l'arrêté nécessaire doit être signé et publié au moins 7 jours avant la mise en place de la mesure. Merci de bien anticiper votre demande pour respecter ce délai.

Nombre de stationnements

Précisions (optionnel)

Si besoin, vous pouvez ajouter ici quelques détails concernant cette demande à destination de la police municipale.

Adresse exacte du lieu concerné

Restriction de stationnement ou circulation

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

Rétrécissement

Fermeture

Alternat

Perturbation

Déviation

Stationnement

Stationnement

Toute demande de stationnement réservé doit être soumise suffisamment à l'avance, car l'arrêté nécessaire doit être signé et publié au moins 7 jours avant la mise en place de la mesure. Merci de bien anticiper votre demande pour respecter ce délai.

Nombre de stationnements

Précisions (optionnel)

Si besoin, vous pouvez ajouter ici quelques détails concernant cette demande à destination de la police municipale.

Associations : demande d'organisation de manifestation - Ville de Crolles

Adresse exacte du lieu concerné

Restriction de stationnement ou circulation

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- Rétrécissement
- Fermeture
- Alternat
- Perturbation
- Déviation
- Stationnement

Stationnement

Toute demande de stationnement réservé doit être soumise suffisamment à l'avance, car l'arrêté nécessaire doit être signé et publié au moins 7 jours avant la mise en place de la mesure. Merci de bien anticiper votre demande pour respecter ce délai.

Nombre de stationnements

Précisions (optionnel)

Si besoin, vous pouvez ajouter ici quelques détails concernant cette demande à destination de la police municipale.

Organisation d'un loto

Souhaitez-vous faire une demande de loterie ?

Cochez la mention applicable

- Oui
- Non

Est ce que vous vendez des tickets à l'unité ou en carnets ?

Cochez la mention applicable

- Oui
- Non

Non assujetti à autorisation préalable

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Veuillez imprimer, compléter, scanner et joindre le cerfa n°11823-03

Ce document est disponible sur le site du service public ici : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R12059>

S'agit-il de votre 1er loto ?

Cochez la mention applicable

- Oui

Non

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Veuillez joindre une copie des statuts de l'association

Votre loterie dépasse-t-elle 7500 € en capital ?

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Veuillez joindre le bilan du dernier exercice financier

A savoir

Il vous appartiendra de nous retourner après la manifestation le procès-verbal du tirage au sort et le compte rendu financier de l'opération.

Débit de boissons temporaire

Souhaitez-vous faire une demande de débit de boissons de 3ème catégorie ?

Toute entité qui souhaite établir une buvette à l'occasion d'une manifestation publique qu'elle organise à Crolles doit obtenir l'autorisation du Maire. (sauf boissons non alcoolisées)

Cochez la mention applicable

Oui

Non

A savoir

L'ouverture d'un débit de boissons temporaire est valable pour 48h consécutives. Au delà, il faudra donc créer une autre demande d'organisation de manifestation.

Elle est limitée en nombre par année en fonction de l'affiliation de l'association et de son activité.

Vous pouvez consulter les dispositions applicables à l'ensemble des débits de boissons :

<https://www.crolles.fr/wp-content/uploads/2025/01/dispositions-applicables-a-l-ensemble-des-debits-de-boissons.pdf>

le memento des infractions :

<https://www.crolles.fr/wp-content/uploads/2025/01/memento-infraction.pdf>

Êtes-vous autorisé à effectuer cette démarche au sein de l'association en tant que membre du bureau habilité ?

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Nom du référent "débit de boissons"

Veuillez indiquer le nom de la personne responsable pour la demande de débit de boissons (exemple : président de l'association)

Associations : demande d'organisation de manifestation - Ville de Crolles

Prénom du référent "débit de boissons"

Veuillez indiquer le prénom de la personne responsable pour la demande de débit de boissons (exemple : président de l'association)

Fonction du référent "débit de boissons"

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- Président(e)
- Vice-Président(e)
- Trésorier(e)
- Secrétaire

Lieu du débit de boissons

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- Atelier
- La Marelle

Date et heure d'ouverture du débit de boissons

Veuillez renseigner la date et l'heure exact d'ouverture du débit de boissons.

Date et heure de fermeture du débit de boissons

Veuillez renseigner la date et l'heure exact de fermeture du débit de boissons.

Communication

Souhaitez-vous installer des banderoles ?

Précision : votre association doit fournir les banderoles, l'affichage sera possible uniquement si l'espace est disponible.

Les cotes des banderoles sont normalisées : 2.50m x 0.8m

Elles doivent être déposées au centre technique municipale 2 semaines en amont et doivent être récupérées la semaine suivant l'évènement. Le service n'effectue pas le gardiennage des banderoles.

Cochez la mention applicable

- Oui
- Non

Emplacement souhaité pour les banderoles

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

- Rafour
- Montfort
- Bernin
- Caserne

Souhaitez-vous diffuser une information sur l'agenda de la Ville ?

Cochez la mention applicable

- Oui

Associations : demande d'organisation de manifestation - Ville de Crolles

Non

Souhaitez-vous diffuser une information sur les panneaux lumineux

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Détail de votre manifestation

Soyez concis, les panneaux lumineux et l'agenda ne peuvent contenir qu'une quarantaine de caractères par information.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Image de communication

Vous pouvez nous joindre une image (jpg, png) pour illustrer votre communication.

Renseignements téléphone Agenda et Panneau lumineux

Renseignements (exemple 06 75 36 95 63)

Autres détails

Informations complémentaires

Vous pouvez, si vous le souhaitez, nous ajouter quelques informations ou questions supplémentaires concernant cette demande.

Finalisation

Dans la finalisation de ma demande de vente au déballage, j'atteste fournir un cahier (registre) au service Vie Associative par voie postale ou en mairie dans les plus brefs délais.

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Je certifie exacts les renseignements de vente au déballage et m'engage à respecter les dispositions prévues aux articles L 310-2, R 3108 et R.310-9 du code de commerce.

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Toute fausse déclaration préalable de vente au déballage constitue un faux et usage de faux passible des peines d'amende et d'emprisonnement prévues à l'article 441-1 du code pénal. Par ailleurs, le fait de procéder à une vente au déballage sans la déclaration préalable ou en méconnaissance de cette déclaration est puni d'une amende de 15 000 €

**Associations : demande d'organisation de manifestation - Ville de Crolles
(art. L 310-5 du code de commerce).**

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Je m'engage à retourner après la manifestation le procès-verbal du tirage au sort et le compte rendu financier de l'opération.

Cochez la mention applicable

Oui

Non

J'autorise toute correspondance concernant cette demande sur mon adresse email.

Cochez la mention applicable

Oui

Non

J'atteste être le représentant légal de l'association, ou le cas échéant, détenir le pouvoir me permettant d'engager celle-ci.

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Je confirme la véracité des informations fournies.

Article 441-27 du Code Pénal, est puni d'un an d'emprisonnement et de 15 000 € d'amende le fait :

- 1 - d'établir une attestation ou un certificat faisant état de faits matériellement inexacts,
- 2 - de falsifier une attestation ou un certificat originaire sincère ;
- 3 - de faire usage d'une attestation ou d'un certificat inexact ou falsifié.

Les peines sont portées à trois ans d'emprisonnement et à 45 000 € d'amende lorsque l'infraction est commise en vue de porter préjudice au trésor public ou patrimoine d'autrui.

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Mentions sur la protection des données personnelles

J'autorise la commune de Crolles à collecter et traiter les données à caractère personnel me concernant, répertoriées ci-dessus, dans le strict respect des conditions exposées ci-dessous.

Les données à caractère personnel me concernant susmentionnées sont recueillies aux fins de toutes communications relatives à l'exécution des services visés ci-dessus, et ce dans un objectif de traitement de votre demande et d'exécution des prestations.

La durée de conservation des données à caractère personnel est limitée à 12 mois. Toute précision à ce sujet peut être demandée en consultant le Délégué à la protection des données à l'adresse suivante : donnees.personnelles@ville-crolles.fr

Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers, et aux libertés, sous réserve de la seule justification de mon identité :

Associations : demande d'organisation de manifestation - Ville de Crolles

le libre accès aux données personnelles me concernant, et recueillies sur le fondement et au moyen de la présente m'est garanti, à tout moment, et sans qu'il me soit exigé de justifier d'un quelconque motif, sans préjudice du II de l'article 39 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978,

je dispose du droit de vérifier à tout moment et sans motif, l'usage qui est fait de ces mêmes données personnelles, sans préjudice du II de l'article 39 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, et d'exiger qu'elles soient effacées si elles s'avèrent incomplètes, équivoques, ou périmées, et je conserve le droit de retirer à tout moment mon accord pour le traitement des données objets de la présente autorisation, et jouit d'un droit à la portabilité de ces données.

Je suis informé(e) de ce que les données à caractère personnel objets de la présente sont susceptibles d'être communiquées à tout tiers exerçant en interne des activités en lien avec les services de la commune de Crolles. La commune s'engage également à ne pas transmettre ces données à des tiers externes sans votre autorisation.

Toute opposition et toute demande d'accès, effacement, portabilité, ainsi que tout retrait du consentement au traitement des données objets de la présente doit être présenté au Délégué à la protection des données de la commune de Crolles à l'adresse suivante : donnees.personnelles@ville-crolles.fr.

Toute autre réclamation est à formuler auprès de monsieur le Maire de Crolles en sa qualité de responsable des traitements.

En soumettant ce formulaire, je reconnais avoir pris connaissance des mentions ci-dessus concernant mes données personnelles.

Cochez la mention applicable

Oui

Non